

9 avenue Pierre Blanck - ZI La Voivre - 88000 EPINAL Tél : 03.29.35.57.93 - Mail : sdanc@wanadoo.fr

		-	
Cadre réservé			
au SDANC			

DOSSIER D'AUTORISATION D'INSTALLATION D'UN DISPOSITIF D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

☐ Première demande OU ☐ Complément ou modifica	ation d'un dossier déjà déposé au SDANC			
☐ Construction neuve OU ☐ Réhabilitation / Rénovation Si un contrôle a déjà été réalisé par le SDANC, référence/identifiant abonné :				
DDODDÍŤAIDE				
PROPRIÉTAIRE				
NOM et prénom du propriétaire : □ M. □ Mme				
Adresse de correspondance :				
Code postal et COMMUNE :				
Téléphone : Mail :				
PROJET				
Adresse de l'immeuble concerné :				
Références cadastrales (section et numéro) :				
References cadastrales (section et numero).				
IF DEDOCE MONI DOCCIED EN MAIDIE. IF	ANIACCURE OUT FOR COMPLET			
JE DEPOSE MON DOSSIER EN MAIRIE, JE	M'ASSURE QU'IL EST COMPLET			
JE DEPOSE MON DOSSIER EN MAIRIE, JE L'étude réalisée par le bureau d'études (respectant le cahier				
□ <u>L'étude réalisée par le bureau d'études</u> (respectant le cahier	des charges du SDANC)			
☐ <u>L'étude réalisée par le bureau d'études</u> (respectant le cahier ☐ Pour les filières agréées, <u>si le bureau d'études propose plus</u>	des charges du SDANC) <u>sieurs choix de dispositifs</u> , préciser le modèle et le n°			
□ <u>L'étude réalisée par le bureau d'études</u> (respectant le cahier	des charges du SDANC) <u>sieurs choix de dispositifs</u> , préciser le modèle et le n°			
□ <u>L'étude réalisée par le bureau d'études</u> (respectant le cahier □ Pour les filières agréées, <u>si le bureau d'études propose plus</u>	des charges du SDANC) sieurs choix de dispositifs, préciser le modèle et le n°			
□ <u>L'étude réalisée par le bureau d'études</u> (respectant le cahier □ Pour les filières agréées, <u>si le bureau d'études propose plus</u> d'agrément du dispositif retenu : □ <u>Le présent formulaire "Dossier d'autorisation d'installation des la company de la co</u>	des charges du SDANC) <u>sieurs choix de dispositifs</u> , préciser le modèle et le n° <u>l'un dispositif d'ANC"</u> complété et signé			
□ <u>L'étude réalisée par le bureau d'études</u> (respectant le cahier □ Pour les filières agréées, <u>si le bureau d'études propose plus</u> d'agrément du dispositif retenu :	des charges du SDANC) <u>sieurs choix de dispositifs</u> , préciser le modèle et le n° <u>l'un dispositif d'ANC"</u> complété et signé			
□ <u>L'étude réalisée par le bureau d'études</u> (respectant le cahier □ Pour les filières agréées, <u>si le bureau d'études propose plus</u> d'agrément du dispositif retenu : □ <u>Le présent formulaire "Dossier d'autorisation d'installation d</u> □ Si besoin, l' <u>autorisation de rejet signée par la personne com</u> <u>Lieu de rejet des eaux traitées (cf. étude)</u>	des charges du SDANC) <u>sieurs choix de dispositifs</u> , préciser le modèle et le n° <u>l'un dispositif d'ANC"</u> complété et signé			
□ <u>L'étude réalisée par le bureau d'études</u> (respectant le cahier □ Pour les filières agréées, <u>si le bureau d'études propose plus</u> d'agrément du dispositif retenu : □ <u>Le présent formulaire "Dossier d'autorisation d'installation d</u> □ Si besoin, l' <u>autorisation de rejet signée par la personne com</u>	des charges du SDANC) sieurs choix de dispositifs, préciser le modèle et le n° l'un dispositif d'ANC" complété et signé pétente:			
□ <u>L'étude réalisée par le bureau d'études</u> (respectant le cahier □ Pour les filières agréées, <u>si le bureau d'études propose plus</u> d'agrément du dispositif retenu : □ <u>Le présent formulaire "Dossier d'autorisation d'installation d</u> □ Si besoin, l' <u>autorisation de rejet signée par la personne com</u> <u>Lieu de rejet des eaux traitées (cf. étude)</u>	des charges du SDANC) sieurs choix de dispositifs, préciser le modèle et le n° l'un dispositif d'ANC" complété et signé pétente: Document à produire Autorisation de rejet du Maire (cf. Annexe 1) Autorisation de rejet du voisin (cf. Annexe 1)			
□ <u>L'étude réalisée par le bureau d'études</u> (respectant le cahier □ Pour les filières agréées, <u>si le bureau d'études propose plus</u> d'agrément du dispositif retenu : □ <u>Le présent formulaire "Dossier d'autorisation d'installation d</u> □ Si besoin, l' <u>autorisation de rejet signée par la personne comp</u> <u>Lieu de rejet des eaux traitées (cf. étude)</u> □ Cours d'eau, fossé communal ou canalisation communale	des charges du SDANC) sieurs choix de dispositifs, préciser le modèle et le n° l'un dispositif d'ANC" complété et signé pétente: Document à produire Autorisation de rejet du Maire (cf. Annexe 1) Autorisation de rejet du voisin (cf. Annexe 1)			
□ L'étude réalisée par le bureau d'études (respectant le cahier □ Pour les filières agréées, si le bureau d'études propose plus d'agrément du dispositif retenu : □ Le présent formulaire "Dossier d'autorisation d'installation d □ Si besoin, l'autorisation de rejet signée par la personne comp Lieu de rejet des eaux traitées (cf. étude) □ Cours d'eau, fossé communal ou canalisation communale □ Fossé sur terrain privé, se prolongeant sur un terrain voisin	des charges du SDANC) sieurs choix de dispositifs, préciser le modèle et le n° l'un dispositif d'ANC" complété et signé pétente: Document à produire Autorisation de rejet du Maire (cf. Annexe 1) Autorisation de rejet du Conseil Départemental des			
□ L'étude réalisée par le bureau d'études (respectant le cahier □ Pour les filières agréées, si le bureau d'études propose plus d'agrément du dispositif retenu : □ Le présent formulaire "Dossier d'autorisation d'installation d □ Si besoin, l'autorisation de rejet signée par la personne comp Lieu de rejet des eaux traitées (cf. étude) □ Cours d'eau, fossé communal ou canalisation communale □ Fossé sur terrain privé, se prolongeant sur un terrain voisin □ Fossé départemental ou canalisation départementale	des charges du SDANC) sieurs choix de dispositifs, préciser le modèle et le n° l'un dispositif d'ANC" complété et signé pétente: Document à produire Autorisation de rejet du Maire (cf. Annexe 1) Autorisation de rejet du voisin (cf. Annexe 1) Autorisation de rejet du Conseil Départemental des Vosges (cf. Annexe 2)			

PARTIE 1 - CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DES LOCAUX DESSERVIS \square Local à usage d'habitation : ☐ Résidence principale ☐ Résidence secondaire ◆ Nombre de logements desservis par l'installation d'ANC : ◆ Nombre total de pièces destinées au séjour ou au sommeil : Ne sont pas pris en compte les pièces de service (cuisines, salles d'eau, cabinets d'aisance, buanderies, débarras, séchoirs, dégagement, dépendances) NB: Le nombre de pièces principales est calculé conformément à l'arrêté du 7 septembre 2009 modifié par l'arrêté du 7 mars 2012, et au code de la construction et de l'habitation. Il sera égal au nombre de pièces destinées au séjour et au sommeil. C'est sur cette base que le SDANC réalisera ses contrôles et jugera de la conformité de l'installation. Préciser la nature des locaux : \square Autre type de local : PARTIE 2 - SITUATIONS PARTICULIÈRES : DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES À PRODUIRE Situation Document à produire ☐ Implantation du dispositif sur le domaine public ☐ Autorisation de la Mairie ☐ Autorisation du propriétaire de la parcelle traversée ☐ Rejet impliquant la traversée d'une parcelle privée NB : Les servitudes de droit privé ne sont pas opposables au SDANC, sauf si l'information a été clairement notifiée dans le Références cadastrales : dossier dès le dépôt du projet. ☐ Rejet impliquant la traversée d'une voirie communale ☐ Autorisation de la Mairie Rejet impliquant la traversée ☐ Autorisation du Conseil Départemental (cf. Annexe 2) départementale □ Autre : PARTIE 3 - REMARQUES PARTICULIÈRES SUR LE PROJET D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF Date: Signature du propriétaire :

PARTIE 4 - À COMPLÉTER PAR LA MAIRIE

• Information	préalable obligatoire (sans quoi le dossier ne se	ra pas instruit) :			
\wedge	$ullet$ Cet immeuble est soumis au paiement d'une redevance d'assainissement collectif : \Box Oui \Box Non				
<u> </u>	• Cet immeuble (ou ce projet) est située :	☐ En zone d'assainissement non collectif☐ En zone d'assainissement collectif			
◆ En cas de construction neuve, la parcelle avait-elle déjà fait l'objet d'un projet de construction antérieure : ☐ Oui, préciser (NOM et/ou année) : ☐ Non ☐ Ne sait pas					
◆ Observations complémentaires :					
Date :	Tampon et signature				

PARTIE 5 - PRECISIONS/INFORMATIONS DIVERSES

Un dossier par système d'assainissement non collectif doit être rempli.

Dans le cas de système d'assainissement commun à plusieurs logements appartenant à des propriétaires différents, et en l'absence de syndic de copropriété, un dossier par logement doit être rempli.

L'ensemble des informations utiles (règlement, tarif des redevances, annexes au présent formulaire) sont disponibles sur notre site internet : https://sdanc88.com.

Tout projet prévoyant le rejet des eaux traitées en puits d'infiltration devra être accompagné d'une étude hydrogéologique.

PARTIE 6 - REDEVANCES

L'instruction du présent dossier (contrôle de conception) fera l'objet d'une facturation ultérieure conformément aux tarifs délibérés par le Syndicat.

A la fin des travaux (avant remblaiement), un contrôle de vérification de la bonne exécution des travaux est réalisé sur place, donnant également lieu à une facturation ultérieure au contrôle.

PARTIE 7 - ÉTAPES DE VALIDATION DU PROJET ET RÉALISATION DES TRAVAUX

- 1. Réalisation de l'étude par le bureau d'études
- 2. Obtention des éventuelles autorisations (rejet, traversée de parcelle, ...)
- 3. Dépôt du dossier complet (cf. pièces obligatoires en page 1) en mairie de la commune concernée par les travaux
- 4. Renseignements, tampon, signature et éventuelles annotations de la Mairie (Partie 4 du formulaire)
- **5.** Transmission du dossier complet au SDANC par la Mairie ou le propriétaire
- **6.** Instruction du dossier par le SDANC (contrôle de conception)
- 7. Envoi de l'avis du SDANC quant à la conformité du projet (document « contrôle de conception ») par courrier au propriétaire (copie à la Mairie et à l'EPCI, le cas échéant)
- **8.** Facturation correspondant au contrôle de conception
- 9. Si permis de construire : transmission du « contrôle de conception » au service instructeur par le propriétaire
- **10.** Démarrage des travaux



Les travaux de réalisation de l'assainissement non collectif ne devront pas démarrer tant que l'accord du SDANC n'aura pas été obtenu (avis « favorable » ou « favorable avec réserves » au contrôle de conception)



- **11.** Avant le remblaiement de la filière, contrôle de la bonne exécution des travaux sur place par le SDANC (contacter le SDANC au moins 2 jours avant la fin des travaux pour fixer le rendez-vous)
- **12.** Envoi du compte-rendu du contrôle de l'exécution des travaux (délivrant l'avis de conformité) par courrier au propriétaire (copie à la Mairie et à l'EPCI, le cas échéant)
- **13.** Facturation correspondant au contrôle de la bonne exécution des travaux